

Communauté
de communes
de l'île de Ré

Rapport d'activité 2025





Jean-Paul Héraudeau

Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré

édito

Le rapport d'activité est toujours un exercice utile. Il permet de prendre un peu de recul et de rendre compte de l'action de notre Communauté de communes.

À travers les actions présentées dans ce document, l'année 2025 témoigne de l'engagement de l'intercommunalité au service de l'île de Ré et de ses habitants. Elle est le fruit du travail des élus qui ont porté ces politiques publiques, mais aussi de l'investissement quotidien des agents de la Communauté de communes, aux côtés des communes et de nos nombreux partenaires.

Cette année constitue aujourd'hui un point de référence important. Elle nous permet de mesurer le chemin parcouru et de mieux appréhender les défis qui sont devant nous. Préserver notre environnement et notre cadre de vie, anticiper les effets du changement climatique et l'érosion du littoral, accompagner les mobilités et les transitions, soutenir notre économie primaire et nos services publics, renforcer les solidarités : autant d'enjeux qui nécessitent une action collective.

Alors qu'une nouvelle équipe communautaire est désormais en responsabilité, notre ambition est de nous appuyer sur ce qui a été construit et faire évoluer notre action. Nous voulons une intercommunalité pleinement engagée aux côtés des communes, proche du terrain, à l'écoute des habitants et capable d'apporter des réponses concrètes aux évolutions de notre île.

Ce rapport d'activité n'est donc pas seulement le bilan d'une année écoulée. Il constitue aussi une photographie de notre territoire et un socle pour construire la suite.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué aux actions présentées dans ces pages. C'est par cette capacité à travailler ensemble, dans le respect de nos communes et de nos différences, que nous pourrons relever les défis de demain.

Sommaire

- 6 Des compétences et un territoire ambitieux
- 7 Les élus
- 8 Pôle ressources
- 16 Pôle services à la population
- 24 Pôle aménagement du territoire
- 32 Pôle environnement et développement durable



Située dans le département de la Charente-Maritime en région Nouvelle-Aquitaine, l'île de Ré comprend dix communes : Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, La Flotte, Le Bois-Plage-en-Ré, Les Portesen-Ré, Loix, Rivedoux-Plage, Saint-Clément-des-Baleines, Sainte-Marie-de-Ré et Saint-Martin-de-Ré.

Dès 1963, les municipalités de l'île prennent conscience de l'intérêt d'une gestion commune de certaines compétences. Un Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'équipement général est d'abord créé, avant de se transformer en 1977 en Syndicat intercommunal à vocation multiple.

Avec les lois de décentralisation et l'apparition de nouveaux enjeux pour les communes et territoires décentralisés, les dix communes du territoire décident de se regrouper au sein d'une Communauté de communes en 1993.

Cet Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) a en charge des compétences aussi variées que l'aménagement de l'espace, le développement économique, la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, les actions en faveur des secteurs patrimonial, social, culturel et sportif, l'adolescence et la petite enfance.

Des compétences et un territoire ambitieux

Depuis sa création par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1993, la Communauté de communes de l'île de Ré s'est vue transférer de nouvelles compétences. Ses compétences dites facultatives ont été mises à jour par délibération en date du 15 décembre 2020 et entérinées par un arrêté préfectoral en date du 6 avril 2021.

Les compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

Aménagement de l'espace communautaire pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- ~ Schéma de cohérence territoriale ;
- ~ Schémas de secteur ;
- ~ Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme et carte communale.

Développement économique

- ~ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
- ~ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- ~ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- ~ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Protection, entretien et restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides :

- ~ Entretien et restauration des zones humides du Fier d'Ars, de la Fosse de Loix, du Défend et des Grand Prés, incluant le suivi et la mise en oeuvre de la convention RAMSAR et le rétablissement de la continuité écologique ;
- ~ Accompagnement opérationnel et financier des actions de protection et d'entretien des marais et contribution à la gestion des ouvrages hydrauliques du réseau secondaire.

Défense contre les inondations et contre la mer :

- ~ Gestion, entretien et surveillance des ouvrages hydrauliques de protection contre les inondations mises à disposition de la Communauté de communes conformément à la loi ;
- ~ Définition et gestion des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques définis sur le territoire de l'île de Ré ;
- ~ Réalisation de l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires à son intervention ;
- ~ Réalisation d'études et travaux pour la réalisation d'ouvrages et procédés techniques nouveaux de défense contre la mer ;
- ~ Animation, pilotage et mise en oeuvre de programmes d'actions et de prévention des inondations (tels que PAPI) ;
- ~ Réalisation d'études et actions visant à l'amélioration de

la connaissance du risque submersion, de l'information de la population et de l'anticipation des situations de crise.

Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

~ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Gestion des déchets

~ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Gestion de l'assainissement

Gestion de l'eau

Les compétences optionnelles d'intérêt communautaire

- ~ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;
- ~ Politique du logement et du cadre de vie ;
- ~ Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- ~ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- ~ Action sociale d'intérêt communautaire ;
- ~ Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Les compétences facultatives

- ~ Actions en faveur du secteur sportif d'intérêt communautaire ;
- ~ Extension de la compétence facultative dans le cadre de la Convention territoriale globale du secteur de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence ;
- ~ Aide financière aux communes pour l'accueil des gendarmes saisonniers ; prise en charge des loyers des gendarmes saisonniers : construction, aménagement et entretien d'un casernement de gendarmerie, situé à Saint-Martin-de-Ré et composé de logements, de locaux de services et techniques et d'un hébergement GAV ;
- ~ Toute étude ou expérimentation dans le domaine des transports ;
- ~ Coordination dans le cadre de groupements de commandes ;
- ~ Instruction des actes d'autorisation d'occupation du sol.

Les membres du conseil communautaire



Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Membre du Bureau
Maire de Loix



Patrick Rayton

1^{er} Vice-président délégué au littoral, à l'instruction de l'urbanisme, à la planification du PLUi et aux grands travaux
Membre du Bureau
Maire de La Couarde-sur-Mer



Gisèle Vergnon

Vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable
Membre du Bureau
Maire de Sainte-Marie-de-Ré



Patrice Déchelette

Vice-président délégué aux finances et à l'administration générale
Membre du Bureau
Maire de Saint-Martin-de-Ré



Danièle Pétinaud-Gros

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, à la culture et au patrimoine
Membre du Bureau
Maire d'Ars-en-Ré



Gérard Juin

Vice-président délégué à l'enfance, à la jeunesse et aux sports
Membre du Bureau
Maire du Bois-Plage-en-Ré



Lina Besnier

Vice-présidente déléguée à la mobilité et aux déchets
Membre du Bureau
Maire de Saint-Clément-des-Baleines



Alain Pochon

Vice-président délégué au développement économique
Membre du Bureau
Maire des Portes-en-Ré



Peggy Luton

Vice-présidente déléguée au logement et à l'habitat durable
Membre du Bureau
La Couarde-sur-Mer



Jean-Paul Héraudeau

Délégué Communautaire
Membre du Bureau
Maire de La Flotte



Patrice Raffarin

Délégué Communautaire
Membre du Bureau
Maire de Rivedoux-Plage



Etienne Caillaud

Délégué Communautaire
Ars-en-Ré



Jean-Pierre Gaillard

Délégué Communautaire
Le Bois-Plage-en-Ré



Sandrine Perchais

Déléguée Communautaire
Le Bois-Plage-en-Ré



Annie Bergeron

Déléguée Communautaire
La Flotte



Patrick Salez

Délégué Communautaire
La Flotte



Daniel Pinaud

Délégué Communautaire
La Flotte



Patrick Boussaton

Délégué Communautaire
Loix



Patrick Bouraine

Délégué Communautaire
Les Portes-en-Ré



Marc Chaigne

Délégué Communautaire
Rivedoux-Plage



Julie Foulquier

Déléguée Communautaire
Rivedoux-Plage



Daniel Tassigny

Délégué Communautaire
Saint-Clément-des-Baleines



Jean-Philippe Guillemoteau

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Didier Guyon

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Didier Leborgne

Délégué Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Anne Pawlak

Déléguée Communautaire
Sainte-Marie-de-Ré



Jean-Paul Goussard

Délégué Communautaire
Saint-Martin-de-Ré



Chantal Tordjmann

Déléguée Communautaire
Saint-Martin-de-Ré



4 Conseils communautaires



4 Bureaux



179 délibérations

En chiffres

Ressources humaines

 **149 agents**
sur des postes permanents

Parmi lesquels

 **5 agents**

mis à disposition par le CDG17
(au 31 décembre 2025)

 **30** recrutements dont :

- 7** pour le Pôle Ressources
- 8** pour le Pôle Aménagement du Territoire
- 7** pour le Pôle Environnement et Développement Durable
- 8** pour le Pôle Services à la Population

Le Système d'information géographique

 **249** utilisateurs

+ de 4 000
couches SIG gérées

 **200** cartes thématiques

 **21** sessions de formation

et **+ de 90** utilisateurs formés



Affaires juridiques et commande publique

 **16** contentieux

 **3** acquisitions foncières

 **31** marchés,
toutes procédures confondues



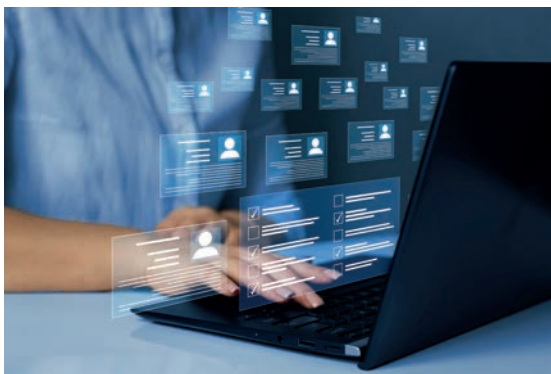
85 marchés subséquents,
toutes procédures confondues

48 avenants toutes procédures confondues

 **39** demandes de documents
d'analyse des offres, soit des sollicitations de
candidats non retenus qui demandent les raisons
de leur rejet, leurs notes et les appréciations de
leur offres

+ de 3000 achats/
bons de commandes

Informatique



 **38**
applications métiers

 **183**
postes de travail gérés

 **50** comptes créés

Pôle ressources



23 agents
dont 1 chargée d'accueil
et 1 assistant de direction

4 services

- Ressources Humaines
- Finances
- Affaires juridiques et Commande Publique
- Système d'informations, téléphonie et SIG



Un accueil réussi pour les nouveaux arrivants

En 2025, le service des ressources humaines a travaillé sur un nouveau projet structurant : le guide des procédures d'accueil et d'intégration des nouveaux agents. Initié à la suite de diverses recommandations et face au constat de difficultés actuelles en matière d'organisation, ce projet a pour objectif d'harmoniser et d'améliorer la procédure d'accueil au sein des quatre pôles.

- Concrètement, le parcours englobe :
- la réception des agents,
 - la visite des locaux,
 - l'intégration au sein de leur équipe.

et se clôture par des réunions de coordination entre les différents services chargés de la logistique d'accueil.

Pour offrir un accompagnement personnalisé, le projet introduit l'attribution d'un parrain. Cet agent expérimenté de la collectivité jouera un rôle d'intermédiaire privilégié entre le responsable de service et la nouvelle recrue. Ce dispositif sera officiellement déployé à partir de l'automne 2026.

Les titres-restaurant : un nouvel avantage pour les agents

Attendue par de nombreux agents, la mise en place des titres-restaurant constitue une avancée sociale importante pour la collectivité. Ce projet, porté par le service des ressources humaines en lien avec les représentants du personnel, répond à un double objectif : soutenir le pouvoir d'achat des agents et améliorer leur qualité de vie au travail.

Déployé à partir de juillet 2025, en partenariat avec Edenred, ce dispositif

bénéficie à l'ensemble des agents éligibles de la collectivité, quel que soit leur pôle d'activité. Il garantit ainsi une égalité de traitement et offre un avantage concret dans le quotidien professionnel.

Cette nouvelle prestation illustre la volonté de la Communauté de communes de renforcer son attractivité et de poursuivre l'amélioration des conditions de travail de ses équipes.



L'île de Ré cartographiée

En 2025, l'île de Ré a fait l'objet de plusieurs survols pour cartographier le territoire sous plusieurs thématiques :

- L'orthophotographie hivernale (hors feuillage) va permettre de mieux localiser les réseaux, cartographier les routes, visualiser les zones urbaines sans ombre.
- La thermographie aérienne identifie les déperditions de chaleur selon une clé d'interprétation complexe.
- L'orthophoto de nuit va permettre d'identifier les pollutions lumineuses et de diagnostiquer le parc d'éclairage public.

Associé, à ces images, le service SIG a également fait réaliser un cadastre solaire qui permet aux administrés de connaître la pertinence d'une installation photovoltaïque en fonction des contraintes techniques, environnementales, d'urbanisme, sur leur habitation.

L'ensemble de ces outils sont disponibles à la consultation publique ou à la maison de l'habitat via la plate-forme SIG web.

Ce sont plus de 500 connexions publiques qui ont été relevées sur la carte du cadastre solaire sur les trois premiers mois (d'avril à juin) après sa mise en ligne.



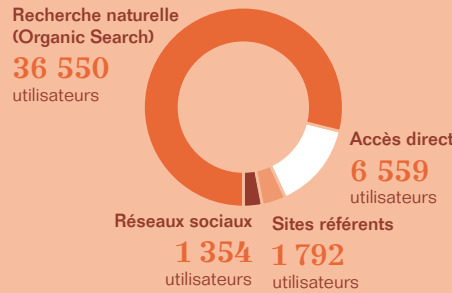
Fréquentation du site internet cdciledere.fr

47 000
utilisateurs sur 2025

152 000
pages vues

1 min 19 s
de durée moyenne d'engagement

La très grande majorité des visiteurs accède au site via les moteurs de recherche.



Une fréquentation plus forte au printemps et durant l'été

L'analyse de l'évolution annuelle met en évidence :

- Une montée progressive de la fréquentation entre janvier et août.
- Un pic de fréquentation pendant la période estivale (+ 8 000 visiteurs sur juillet et août)

Les pages les plus consultées concernent principalement des services à forte utilité quotidienne :

Horaires des transports en commun
11 000 vues

Les marchés de l'île de Ré
8 500 vues

Carte des itinéraires cyclables
7 700 vues

Consulter le PLUi
5 300 vues

Trouver un point d'apport volontaire
3 900 vues

Des projets d'investissement ambitieux

Le bilan financier 2025 met en évidence la situation budgétaire et financière de la Communauté de communes à la clôture de l'exercice. Il traduit les conditions dans lesquelles les politiques publiques ont été mises en œuvre et les investissements réalisés au service du territoire. Les résultats enregistrés témoignent du maintien des équilibres financiers de la collectivité et de sa capacité à poursuivre ses actions dans un contexte financier exigeant.

Cette année, les projets des élus représentent :

Budget principal et annexes
(écotaxe, gestion des déchets, La Maline)

55 M€

↪ dont **10,8 M€**
de dépenses d'investissements

↪ et **0 %**
d'augmentation des taux d'impôts locaux

Qu'en est-il des dépenses de fonctionnement ?

Tous budgets confondus, elles s'élèvent à

44,17 M€

Quelques chiffres clés :

4,4 M€ de compensations versées aux communes

3,7 M€ pour la gestion des ramassages des déchets et les déchèteries

900 000 € pour l'enfance et la jeunesse (crèches, centres ados...)

1,2 M€ pour la culture

1,2 M€ de participation aux navettes électriques

1 M€ de subventions accordées aux associations

Investissements

1 M€ Gestion des déchets

3,8 M€ Acquisitions foncières pour du logement social à loyer modéré

0,9 M€ Protection des populations (digues, érosion...)

1,8 M€ Sports (équipements sportifs et fonds de concours)

1,6 M€ Autres dépenses (enfance, jeunesse, développement économique...)

1,2 M€ Pistes cyclables

1 M€ Dépenses « écotaxe » diverses (marais, ouvrages hydrauliques...)

De nouveaux investissements

Logements à loyers modérés : acquisitions foncières à Ars-en-Ré

1 076 977 €



Sur la route de la Combe à l'eau, 25 à 35 logements sont prévus sur une emprise de 10 375 m².

Budget logements 3,8 M€

C'est la somme prévue pour la construction de logements locatifs à loyers modérés à Rivedoux-Plage (36 logements), à Ars-en-Ré (25 à 35 logements), à Saint-Martin-de-Ré (25 logements). Près de 100 logements vont bientôt être disponibles.

1,8 M€



Les anciens bâtiments de la Direction départementale de l'équipement vont accueillir quatre commerces ouverts à l'année, une salle d'exposition ainsi qu'un espace santé.

Budget bâtiments CdC 837 000 €

C'est la somme prévue pour la réalisation de travaux sur des bâtiments appartenant à la Communauté de communes (bâtiments des services techniques au Bois-Plage-en-Ré, La Maline...)

Lancement des travaux à Saint-Martin-de-Ré

210 000 €



Les travaux sont engagés pour la construction de 25 logements sociaux du T1 au T3 au « Clos Nicolas Baudin » à Saint-Martin-de-Ré sur le site de l'ancienne gendarmerie.

Budget fonds de concours 243 627 €

C'est le montant total du « fonds de concours » de la Communauté de communes en 2025. Il sert à aider les communes dans leurs investissements liés à la construction d'équipements sportifs. Plus de 4 millions d'euros ont déjà été accordés aux communes pour la construction d'équipements sportifs.

101 000 €



A la suite de la tempête, la Cdc est intervenue pour sécuriser le radier et protéger le mur d'enceinte et la vieille Tour des Baleines.

Protection des populations 900 000 €

C'est la somme réalisée dans le budget pour la protection des populations (Papi 1, Papi 2, travaux d'urgence liés à l'érosion...). Des travaux ont été réalisés entre autres à la Couarde-sur-Mer, Saint-Clément-des-Baleines...



Renforcer la sécurité des outils numériques

La protection des données et des outils numériques est devenue un enjeu majeur pour la Communauté de communes. En 2025, plusieurs actions ont été engagées pour renforcer la sécurité informatique et mieux prévenir les risques de cyberattaques.

Parmi les principales avancées, un système de surveillance des postes de travail a été mis en place afin de détecter rapidement les incidents de sécurité et d'y répondre efficacement. La collectivité a également préparé le volet cybersécurité du Plan Intercommunal de Sauvegarde et poursuivi ses réflexions sur de nouvelles solutions de protection pour ses outils numériques.

L'année a aussi été marquée par le lancement de l'authentification multifacteur (MFA). Ce dispositif ajoute une étape de vérification lors de la connexion aux comptes professionnels, par exemple grâce à une validation sur téléphone portable. Après une phase de préparation et la création de supports d'accompagnement pour les agents, une expérimentation a été lancée auprès d'un groupe pilote avant un déploiement progressif à l'ensemble des agents en 2026.

Ces actions contribuent à mieux protéger les données de la collectivité, à limiter les risques de piratage et à garantir la continuité des services numériques.

19 000 €

investis dans le renforcement de la cybersécurité en 2025

7 000 €

consacrés à la mise en œuvre des dispositifs

12 000 €

dédiés au fonctionnement et au suivi des solutions déployées

100 %

des agents concernés par le déploiement progressif de l'authentification multifacteur

Un nouvel outil pour simplifier la gestion de Ré Jeunesse

Afin d'améliorer le suivi des inscriptions et l'accompagnement des familles, la Communauté de communes a engagé en 2025 le déploiement de l'application Pirouette pour le service Ré Jeunesse. Ce nouvel outil permet de faciliter la gestion administrative, de sécuriser les données et d'optimiser l'organisation quotidienne des activités.

Le projet a été mené par les équipes de la Direction des Systèmes

d'Information, en étroite collaboration avec les six animateurs et le directeur du service. Tout au long de l'année, les agents ont été accompagnés dans la prise en main de la solution afin de préparer sa mise en service au 1^{er} janvier 2026.

Cette évolution concerne directement 165 familles et 198 enfants, qui bénéficieront d'un suivi plus fluide et de démarches simplifiées.

165

familles concernées

198

enfants suivis par le service Ré Jeunesse

6 120 €

investis pour la mise en œuvre du projet et l'accompagnement des utilisateurs

Sophie Beaumont Conseillère en prévention des risques professionnels

Vous avez rejoint la Communauté de communes de l'île de Ré en 2025. Pouvez-vous nous présenter votre parcours et ce qui vous a donné envie d'occuper ce poste ?

Je suis arrivée en août 2025 après un parcours essentiellement réalisé dans le secteur privé. Titulaire d'un diplôme en management durable, qualité, sécurité et environnement, j'ai exercé pendant près de vingt ans dans des fonctions liées à la qualité et à la sécurité au sein de différentes structures, notamment à la coopérative des sauniers de l'île de Ré.

Au fil des années, la dimension santé et sécurité au travail a pris une place grandissante dans mon activité. J'ai eu envie de me recentrer sur l'accompagnement des personnes, convaincue qu'une organisation ne peut fonctionner durablement que si les femmes et les hommes qui la composent travaillent dans de bonnes conditions.

Ce poste représentait pour moi l'opportunité de contribuer au service public sur un territoire auquel je suis particulièrement attachée, tout en mettant mon expérience au service de la prévention.

Quel est concrètement le rôle d'une conseillère en prévention des risques professionnels ?

Mon rôle consiste à accompagner la collectivité dans la protection de la santé et de la sécurité des agents. Cela passe par l'identification des risques professionnels, l'évaluation des situations de travail, la proposition de mesures de prévention adaptées et l'accompagnement des services dans leur mise en œuvre.

C'est une fonction très transversale qui implique de travailler avec l'ensemble des métiers de la collectivité. Les réalités sont très différentes entre un service administratif, une structure de petite enfance, une équipe technique

ou encore les services liés à l'environnement. Chaque activité présente des contraintes spécifiques qu'il faut comprendre pour apporter des réponses adaptées.

La prévention ne se limite pas à l'application de la réglementation. Elle consiste également à accompagner les encadrants, participer aux réflexions sur l'organisation du travail, organiser les formations obligatoires, suivre les équipements de protection ou encore accompagner les agents dans certaines situations individuelles.

Quels sont les principaux risques professionnels auxquels les agents peuvent être confrontés ?

Les risques sont variés et reflètent la diversité des métiers exercés au sein de l'intercommunalité. Ils peuvent être liés aux manutentions, aux postures de travail, aux déplacements, à l'utilisation de matériels ou encore à l'accueil du public.

Nous travaillons également sur les risques psychosociaux, qui concernent notamment l'organisation du travail, les relations professionnelles ou la charge de travail.

L'objectif n'est pas de supprimer tous les risques, ce qui serait impossible, mais de les identifier, les évaluer et mettre en place des mesures adaptées pour les maîtriser. La prévention repose avant tout sur l'écoute, l'observation du terrain et la recherche de solutions pragmatiques construites avec les agents et les encadrants.

Quels sont les principaux chantiers engagés depuis votre arrivée ?

L'une des premières priorités a été de relancer une dynamique de prévention après une période durant laquelle le poste était resté vacant. Cela implique de recréer des repères, de remettre en place certains outils et de renforcer la connaissance des risques au sein des services.

Parallèlement, de nombreuses actions sont conduites au quotidien : accompagnement des agents, formations, suivi des équipements de protection individuelle, mise à jour du document unique d'évaluation des risques ou encore accompagnement à la démarche de prévention des risques psychosociaux.

La prévention est-elle l'affaire de tous ?

Absolument. La prévention ne peut fonctionner que si elle est portée collectivement. Les agents sont les premiers acteurs de la prévention car ce sont eux qui connaissent le mieux leur réalité de travail. Les encadrants jouent également un rôle essentiel dans l'organisation du travail et la prise en compte des remontées du terrain.

Développer une véritable culture de prévention demande du temps, mais c'est un levier essentiel pour améliorer durablement les conditions de travail, la qualité de vie au travail et, au final, la qualité du service rendu aux habitants.





Des ateliers d'initiation au slam organisés pour les collégiens.



En novembre, La Maline accueille un colloque scientifique sur les guerres de Religion.



La fête des associations, véritable temps fort de la rentrée.



Les ados de Ré Jeunesse découvrent le sauvetage en mer.



Partenaire financier d'Antoine Cornic, la Communauté de communes organise une soirée à son retour du Vendée Globe.



Une signalétique patrimoniale est installée dans les 10 communes.



Pôle Services à la population

57 agents

6 services

- Petite enfance
- Jeunesse
- Culture
- Patrimoine
- Conseil numérique
- Vie associative



Un service dédié à la vie associative a été créé

Il s'appuie sur une équipe de cinq agents qui œuvrent pour un objectif commun : soutenir les acteurs associatifs du territoire dans leur fonctionnement quotidien et dans le développement de leurs projets.

Le service assure notamment la gestion de la campagne annuelle de subventions, le dispositif central de

soutien financier aux associations locales. Il propose également un accompagnement personnalisé, par l'intermédiaire de temps d'échange et de conseils, destinés à soutenir les initiatives associatives et à répondre aux besoins exprimés par les structures du territoire. Cette mission s'inscrit dans le cadre du réseau national Guid'Asso, porté par les services de l'État et le Mouvement associatif.

Le service contribue par ailleurs à l'animation de la vie locale en

organisant la Fête des associations et en participant, aux côtés du collectif des bibliothèques du territoire, à l'organisation du festival L'Écume des contes.

Enfin, il assure la gestion de plusieurs équipements : l'ARéna, halle de sports de sable à Saint-Martin-de-Ré, la salle d'exposition La Criée, à Ars-en-Ré ainsi qu'une flotte de 14 minibus mis à disposition des associations pour faciliter leurs déplacements.



Le Lieu d'accueil enfants-parents déménage dans de nouveaux locaux

Café familial, espace de jeu, de rencontre et de parole pour parents et enfants, recyclerie (vêtements, jouets...) dédiée aux 0-8 ans, ateliers manuels, événements... Voilà un aperçu des services proposés dans la salle du Levant, à La Couarde-sur-Mer. Depuis octobre, elle est occupée par l'association « Le Bocal – agitateur de lien social » et le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « La parenthèse »,

un service de la Communauté de communes. Il occupe la salle du Levant le mercredi, de 9h30 à 12h. Chaque semaine, le LAEP offre un espace de jeu et de socialisation aux enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou adulte référent. Gratuit et en accès libre, il favorise le lien enfant-parent ainsi que le lien social entre les familles en présence de deux personnes dites « accueillantes ».

Besoin d'écoute ? Des permanences pour les jeunes de 12 à 25 ans



En 2025, la Communauté de communes a mis en place un nouveau service à destination des habitants, et en particulier des plus jeunes. Chaque mois, deux associations assurent des permanences à Sainte-Marie-de-Ré pour les 12-25 ans. D'un côté, la Maison des adolescents et des jeunes adultes accompagne les jeunes, quelles

que soient leurs problématiques : harcèlement scolaire, difficultés familiales, questionnements liés au genre ou à la sexualité... De l'autre, l'association Tremplin 17 propose un accompagnement aux jeunes confrontés à des conduites addictives (drogues, alcool, pornographie...).

Un premier « Forum du numérique » a été organisé

Dans un objectif de sensibiliser le grand public aux usages du numérique, cet événement gratuit a permis aux participants de déambuler entre de nombreux stands et de s'informer de manière ludique. Au programme : la découverte de la réalité virtuelle, une immersion dans le monde de la robotique avec le codage de minirobots, une initiation à l'intelligence artificielle et aux dispositifs de la santé connectée, des ateliers de sensibilisation à l'impact environnemental du numérique ou encore aux arnaques en ligne.



Le label « Pays d'art et d'histoire » officiellement renouvelé !

Obtenu pour la première fois en 2012, il a été renouvelé le 14 mai 2025. Attribué par le ministère de la Culture, ce label s'accompagne de soutiens financiers de l'État et de la Région pour développer un projet de valorisation du patrimoine sur le long terme par des conférences, des visites guidées, des expositions... Et en août, une réunion publique a été organisée afin de présenter aux habitants et visiteurs de passage sur l'île de Ré les grands projets du label « Pays d'art et d'histoire ».

Le député Olivier Falorni invité pour un ciné-débat sur la fin de vie



En février, La Maline a organisé un ciné-débat à l'occasion de la sortie du film de Costa-Gavras, « Le dernier souffle », consacré à la question de la fin de vie. Pour introduire la discussion, la salle de spectacle et de cinéma avait invité le député Olivier Falorni, législateur et parlementaire engagé depuis de nombreuses années sur ce sujet. Cette soirée illustre pleinement le rôle de La Maline comme lieu de réflexion et d'échanges autour des grands enjeux de société !



Lutter contre l'illectronisme

Utiliser son smartphone, se prémunir des arnaques en ligne, gérer ses mails, effectuer des démarches en ligne... Pour lutter contre l'illectronisme et aider les habitants à devenir autonomes avec les outils informatiques, une conseillère numérique anime gratuitement des ateliers individuels et collectifs toute l'année.

Bien accueillir les tout-petits



Au total, 107 enfants sont accueillis dans les trois crèches gérées par la Communauté de communes, qui finance également une crèche parentale associative : « Les petits drôles ». Son service « petite enfance » anime aussi un Relais petite enfance, dont les missions consistent à orienter les futurs parents vers un mode d'accueil adapté

à leur situation et à accompagner les assistantes maternelles. Enfin, chaque mercredi, il ouvre les portes de son Lieu d'accueil enfants-parents, à la Couarde-sur-Mer. Gratuit et en accès libre, il offre un espace de jeu, d'échanges et de socialisation aux 0-6 ans ainsi qu'à leurs parents.

Une première Journée des acteurs de la petite enfance a été organisée !

Cette initiative a permis aux acteurs de la petite enfance de se rencontrer, de renforcer les relations partenariales et de développer une culture commune entre les acteurs du territoire intervenant dans le même domaine.

Fédérer les acteurs des services à la population

Via la Convention territoriale globale, la Communauté de communes fédère différents acteurs du territoire œuvrant dans un même domaine. Par exemple, des journées inter-accueils de loisirs et deux "Rencontres des acteurs du social" ont été organisées. Tables-rondes, débats, présentations : ces dernières réunissent, le temps d'une journée, différents acteurs concernés par une même thématique (protection de l'enfance, inclusion des personnes en situation de handicap...)

Sensibiliser au patrimoine, à l'architecture et au cadre de vie

Des visites guidées, les Journées européennes du patrimoine en septembre, des interventions scolaires... Toute l'année, le service « patrimoine » de la Communauté de communes assure des actions de médiation afin de faire connaître l'histoire et le patrimoine de l'île de Ré.



Soutenir la vie associative et sportive

Mise à disposition de minibus et attribution de subventions aux associations, organisation d'une Fête des associations, bourses pour les jeunes sportifs, aide au financement

– par le biais d'un fonds de concours – d'équipements sportifs communaux... Toute l'année, de nombreuses actions sont entreprises pour soutenir la vie associative et sportive du territoire.





Accompagner les adolescents vers l'autonomie

Un service « ados » unique, appelé « Ré Jeunesse », gère trois centres d'accueil situés à la Flotte, au Bois-Plage-en-Ré et à Ars-en-Ré, permettant ainsi à ses adhérents de fréquenter les structures de leur choix et de se rencontrer à l'occasion d'activités communes. Identique aux trois centres, le projet éducatif de « Ré Jeunesse » poursuit quatre objectifs : accompagner les jeunes vers l'autonomie, contribuer à leur épanouissement, favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen, et consolider les partenariats entre acteurs associatifs.

Des séjours labellisés "Colonies apprenantes"

En 2025, le Ministère de l'Éducation nationale a récompensé la qualité éducative des séjours estivaux "Ré jeunesse" par l'octroi d'un label appelé "Colonies apprenantes".

Une reconnaissance qui souligne le travail des équipes autour de l'implication des jeunes et des contenus éducatifs proposés durant ces séjours... et un vrai coup de pouce financier pour permettre à toutes les familles, même les plus modestes, d'en profiter !



Permettre l'accès à la culture pour tous

À La Maline, la saison a été marquée par la programmation de 31 spectacles réunissant 7 587 spectateurs.

La Maline, bien plus qu'une salle de spectacle et cinéma

Organisation du festival « Les P'tits se réveillent ! », de spectacles

et séances de cinéma pour les scolaires... En coulisses, La Maline participe à l'éducation artistique et culturelle du jeune public. Les plus grands ne sont pas en reste : la plupart des spectacles font l'objet d'actions de médiation (rencontres et/ ou d'ateliers d'initiation) avec les artistes !

Océane Di Mascio

Directrice du service « vie associative »

L'année 2025 a été marquée par la structuration d'un service dédié à la vie associative. Pouvez-vous nous le présenter ?

Aujourd'hui, l'équipe compte cinq agents aux missions complémentaires. Mathilde Beau cousin accompagne les associations en tant que référente Guid'Asso et coordonne notamment la Fête des associations. Paul-Bernard Rivet [arrivé en 2026] assure le suivi des subventions et intervient sur l'ARéna et AquaRé. Christine Rideau contribue à la programmation et assure l'accueil de la salle d'exposition La Criée, tandis que Maxime Cathelineau intervient sur les volets techniques et logistiques, notamment l'événementiel et le parc de minibus.

Quelle est la vocation de votre service ?

Notre vocation est d'offrir un accompagnement de proximité aux associations, de faciliter la mise en œuvre de leurs projets ainsi que de faire vivre et de renouveler le tissu associatif afin qu'il perdure dans le temps. Notre rôle est d'accompagner les associations face aux défis qu'elles rencontrent aujourd'hui, comme le renouvellement des bénévoles.

Car le monde associatif, c'est avant tout la vie du quotidien : il fait vivre nos communes et crée du lien entre les habitants, à travers le sport, la culture, la solidarité et bien d'autres domaines. C'est cette dimension humaine et collective que nous souhaitons préserver et encourager à l'échelle intercommunale.

Le service contribue également à l'animation du territoire, à travers la programmation artistique de La Criée, la Fête des associations et le festival L'Écume des contes.

Les mairies apportent également des services aux associations. En quoi votre action est-elle complémentaire à la leur ?

Nous nous adressons surtout aux associations qui ont un rayonnement intercommunal, c'est-à-dire qui s'adressent à l'ensemble des habitants du territoire et pas uniquement à une échelle ultra locale. La force de l'intercommunalité c'est d'avoir cette prise de hauteur, cette vision d'ensemble qui nous permet de mettre en lien des associations situées à différents endroits du territoire pour les inciter à davantage de coopération et de mutualisation.

Quel serait, selon vous, le projet phare de cette année 2025 ?

Je dirais que c'est le travail effectué au long cours vis-à-vis du label Guid'Asso. C'est un label national qui nous identifie comme une structure fiable, une porte d'entrée pour tout accompagnement lié à la vie associative. En 2025, nous avons entrepris le virage pour le niveau « accompagnement généraliste » que nous espérons atteindre pour 2027. Notre ambition est d'aller plus loin que le conseil et l'information, d'être aussi un véritable support pour les associations sans se substituer à leurs actions.

Avez-vous des exemples à nous donner ?

Oui, l'un des enjeux de demain sera certainement celui de l'autonomie et de la diversification des ressources des associations. Dans un contexte de tension sur les financements publics,

il est important d'encourager une gestion responsable et de permettre aux associations de consolider leur modèle économique en diversifiant leurs sources de financement.

Notre ambition est ainsi de faire évoluer progressivement notre accompagnement : au-delà du soutien financier, nous souhaitons développer une véritable relation partenariale avec les associations, en les accompagnant dans leurs projets, leurs réflexions et la recherche de nouvelles ressources.





Une aide financière est apportée aux sauniers pour obtenir le label IGP.



Top départ pour la construction de 25 logements sociaux à Saint-Martin-de-Ré.



À Rivedoux-Plage, une digue est en construction sur la corniche.



Dégradé par les tempêtes, le radier du Phare des Baleines est restauré.



En mars, place à la deuxième édition des « Assises rétaises du logement ».



Des familles participent au premier « Défi foyers à alimentation positive ».

Pôle Aménagement du territoire



37 agents
dont 2 assistantes de direction

4 services

- Économie
- Protection du littoral
- Grands travaux et maintenance des bâtiments
- Urbanisme et habitat



Un plan de lutte contre l'érosion a été adopté

Les élus ont voté une « **Stratégie locale de gestion de la bande côtière** ». Dotée d'un budget de 15 millions d'euros, elle organise la lutte contre l'érosion pour les dix prochaines années.

Après dix ans d'observation et d'analyse de l'évolution du trait de côte, la Communauté de communes de l'île de Ré a validé sa « Stratégie locale de gestion de la bande côtière ».

Son objectif : planifier, prioriser et agir face au recul du trait de côte, grâce un programme d'actions structuré.

25 secteurs identifiés

Avant d'aboutir à ce plan d'actions, une étude approfondie a été menée en cinq étapes. Elle a permis de mieux comprendre le fonctionnement du littoral et les mécanismes d'érosion, de définir des objectifs de gestion adaptés à chaque secteur, d'élaborer plusieurs scénarios, puis d'arrêter des choix opérationnels.

Ce travail a été conduit en concertation avec les communes et de nombreux partenaires : Office national des forêts, Département, Région, État, GIP Littoral...

Pour chaque secteur, plusieurs options ont été étudiées : laisser faire, relocaliser certaines activités, mettre en œuvre des solutions de lutte douce (rechargement en sable, par exemple) ou des ouvrages plus structurants (enrochements, épis).

Au total, 25 secteurs prioritaires ont été identifiés pour les dix prochaines années, couvrant l'ensemble des dix communes du territoire.

3 réunions publiques

ont été organisées et ont réuni environ

900 participants

Gestion des marais : un contrat de territoire a été signé pour la période 2025-2027

Son nom : le Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). C'est un programme de 38 actions en faveur des milieux aquatiques. Il est mené sur trois ans en collaboration avec l'Association des étangs et marais de l'île de Ré, le Conservatoire du littoral, la Ligue pour la protection des oiseaux, etc. Mettre tous les acteurs concernés autour de la table permet de fixer des objectifs communs et de définir des mesures concrètes pour les atteindre. La gestion concertée des zones humides permet ainsi de faire cohabiter leurs enjeux économiques, environnementaux, patrimoniaux...

La Maison de l'habitat a ouvert ses portes !

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture, en mai, de la Maison de l'habitat. Situé à Saint-Martin-de-Ré, cet équipement offre à tous les habitants un accès gratuit à des informations et des conseils sur l'ensemble des questions liées au logement.

Les agents de la Communauté de communes et des partenaires (Centre régional des énergies renouvelables, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement...) y assurent des permanences gratuites afin d'accompagner propriétaires et locataires dans leurs démarches.

Pour bénéficier des aides à l'amélioration de l'habitat

Son ouverture fait suite à la signature, avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en mars, du PACTE Territorial, qui acte la participation de la Communauté de communes aux dispositifs d'aides déjà proposés par l'État (MaPrimeAdapt', MaPrimeRénov'...)

En conséquence, la Maison de l'habitat est l'interlocuteur permettant aux particuliers d'accéder à ces aides et d'initier un projet de travaux pour lequel ils sont accompagnés, tant sur le plan administratif que technique, du début à la fin. Le montant des aides combinées de l'Anah, de la Communauté de communes et, parfois, des communes, permet de diminuer le reste à charge des ménages.

Une priorité : le logement à l'année

De manière générale, l'objectif de la Communauté de communes est de développer le logement permanent. L'accompagnement proposé ainsi sur des projets de réhabilitation, de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte d'autonomie, de rénovation de logements vacants ou encore de création de logements locatifs.

168 000 €

ont été mobilisés en faveur de l'amélioration du parc de logements et du développement de l'offre locative à loyer maîtrisé

Programme local de l'habitat (PLH) : 21 solutions clé en mains

D'un montant estimé à 18 millions d'euros, le PLH cadre la politique de l'habitat jusqu'en 2031. Définitivement approuvé en 2025, il se compose de 21 mesures concrètes - l'ouverture de la Maison de l'habitat en fait partie - permettant de développer le logement à l'année.

En bref

- De nouvelles règles d'encadrement de la publicité extérieure sont entrées en vigueur le 13 janvier 2025.
- La procédure de révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été lancée.
- Pour rétablir l'équilibre entre logement saisonnier et permanent, un règlement de régulation des meublés de tourisme est entré en vigueur le 1^{er} juin.





La Communauté de communes récompensée pour ses « Journées de sensibilisation aux risques littoraux »

La Communauté a répondu à l'appel à projets « Tous résilients face aux risques ». Avec pour objectif de sensibiliser, informer et acculturer les citoyens aux risques naturels, cette initiative nationale s'est traduite, sur l'île de Ré, par l'organisation des « Journées de sensibilisation aux risques littoraux », du 20 au 24 octobre.

Au programme : une exposition photos sur les travaux de digues, la projection en continu d'un documentaire sur la

tempête Xynthia, un escape game virtuel sur tablette, une démonstration du phénomène de submersion à l'aide d'une maquette...

À la suite de ces animations, la Communauté de communes a reçu l'un des deux prix décernés en région Nouvelle-Aquitaine par les ministères de la Transition Écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Transports, de la Ville et du Logement.

Un lieu dédié à la maintenance des bâtiments communautaires

Pour faciliter le travail des équipes chargées de la maintenance du parc immobilier de la Communauté de communes (lire aussi p.X), un atelier dédié aux travaux manuels a été réhabilité. Situé dans la zone d'activités du Bois-Plage-en-Ré, cet atelier a été aménagé de manière à effectuer tous les travaux possibles : menuiserie, peinture, ponçage...



230 000 €
de travaux

ont été effectués en 2025.

Surveiller et entretenir les digues

Deux fois par an, toutes les digues sont inspectées afin de programmer d'éventuels travaux d'entretien. Selon les dégâts observés, il peut s'agir de petits travaux manuels (rejointoiement, reprise de parapets...) qui sont assurés par la « brigade des digues ». Ses membres proviennent de l'association d'insertion de Charente-Maritime. Si nécessaire, des travaux plus conséquents sont effectués par des entreprises de bâtiments et travaux publics (BTP).

Répondre aux demandes des habitants liées au logement et à l'habitat



Avec l'ouverture de la Maison de l'habitat (lire aussi p.27), la Communauté de communes accueille, du lundi au vendredi (sauf le mercredi), les particuliers pour répondre à toutes leurs questions liées à l'habitat et au logement : réhabilitation, création de logement location, rénovation énergétique, de logements vacants, demande d'aides aux travaux, recherche d'un logement saisonnier, renouvellement d'une demande de logement social...

Instruire les demandes d'urbanisme

Au quotidien, les communes de l'île de Ré sont accompagnées dans l'instruction des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager...) Elles sont, entre autres, renseignées sur l'application des règles du Plan d'urbanisme intercommunal (PLUi), de la loi Littoral, de jurisprudences...

786 dossiers
ont été traités en 2025.

Développer l'emploi permanent et saisonnier



Pour soutenir l'emploi à l'année, la Communauté de communes a participé à l'organisation, pour la quatrième année consécutive, de l'événement « Escales chez les pros », du 14 au 17 octobre. Des journées portes ouvertes ont permis au grand public de découvrir les entreprises locales, de valoriser des métiers, de faire connaître des besoins en recrutement et de susciter des vocations.

Pour favoriser le recrutement permanent et saisonnier, la CDC organise, en partenariat avec France

Travail, un forum de l'emploi. En 2025 plus de 800 postes à pourvoir par 91 entreprises présentes ont attiré 617 visiteurs. À noter qu'environ 200 recrutements ont été effectués à l'issue de ce Forum.

De plus, la Communauté de communes facilite l'accueil de travailleurs saisonniers en leur apportant des solutions aux difficultés rencontrées en matière de logement (via un dispositif de location de chambres chez l'habitant) et de mobilité (via un dispositif de location de vélo à 1€/jour).

Promouvoir une alimentation saine et durable



Dans le cadre d'un Projet alimentaire de territoire mené avec les communautés de communes de l'Aunis et la Communauté d'agglomération de La Rochelle, plusieurs actions visent à développer et promouvoir une alimentation saine, durable et locale. Pour faire connaître les producteurs rétais auprès des habitants, des chantiers participatifs, appelés « Ramène ta fraise », y sont organisés, en partenariat avec le collectif Fermes urbaines. La Communauté de communes participe aussi à plusieurs manifestations culturelles, comme le festival AlimenTerre, et a réalisé des bâches permettant d'identifier les producteurs locaux.

Une première participation au « Défi foyers à alimentation positive » !

En 2025, la Communauté de communes a, pour la première fois, permis aux habitants de l'île de Ré de participer au « Défi foyers à alimentation positive ». Mené sur l'ensemble des territoires associés au Projet alimentaire de territoire, ce défi a pour objectif d'accompagner les habitants vers

une alimentation plus saine, locale, bio et de saison. Pour cela, ils participent, pendant six mois, à des visites d'exploitations, des ateliers de cuisine, des mini-défis, etc.

27 Rétais ont participé.

Soutenir les activités primaires



La Communauté de communes a poursuivi son soutien financier aux sauniers pour le déploiement de l'IGP en participant aux frais d'agrément de certification de la filière. Au total, 64 sauniers ont été accompagnés pour plus de 20 000 € d'aides. Autre

exemple des actions menées en faveur des activités primaires : une réunion d'information a été organisée afin d'accompagner les agriculteurs proches de la retraite dans la transmission de leur exploitation.

Réhabiliter les bâtiments du Quai de la Criée

Situé à Ars-en-Ré, ce vaste ensemble architectural, acquis par la Communauté de communes en 2012, fait l'objet d'une réhabilitation totale. En 2025, les travaux se sont poursuivis dans l'objectif d'y créer des commerces à l'année, un pôle santé, une salle d'exposition ainsi que des bureaux d'entreprise. Et en fin d'année, les professionnels ont pris possession de leurs locaux !

Loïc Leroy

Responsable de la cellule habitat

Vous avez pris vos fonctions en novembre 2025. Pouvez-vous revenir sur votre parcours ?

Je possède une expérience de 20 ans dans le domaine du logement. Auparavant, je travaillais à la communauté d'agglomération de Vesoul. J'avais la charge de l'action « cœur de ville », des projets de renouvellement urbain ainsi que d'autres dossiers tels que l'aménagement d'une zone commerciale périphérique en déshérence. Ce poste à l'île de Ré répond à un défi stimulant : comment développer le logement à l'année sur un territoire aussi atypique en matière d'habitat ?

Le service dont vous avez la responsabilité s'est structuré au cours de cette année. Pouvez-vous nous le présenter ?

La cellule « habitat » est composée de sept agents, dont je fais partie : trois sont chargés d'appliquer le règlement de régulation des meublés de tourisme et trois autres animent la Maison de l'habitat. Ils accompagnent les habitants dans leurs démarches de rénovation, de travaux, de demandes de logement social, etc.

Quel est le rôle de cette cellule « habitat » ? Pourquoi est-elle utile pour le territoire ?

Pour résumer, elle a pour mission de développer l'offre de logements disponibles à l'année sur l'île de Ré. C'est un non-sens écologique que des salariés passent le pont tous les matins et encombrant les routes car ils ne peuvent se loger près de leur lieu de travail. Développer le logement à l'année, c'est aussi garantir le maintien des services publics, des écoles, des crèches, des commerces de proximité, des emplois saisonniers...

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture de la Maison de l'habitat. Est-il possible de dresser un premier bilan ?

C'est encore un peu tôt pour tirer un véritable bilan. Cependant, une réelle dynamique s'est enclenchée avec les acteurs du logement et les habitants. Entre son ouverture et la fin de l'année 2025, la Maison de l'habitat a enregistré un peu plus de mille contacts.

Cet équipement permet de connaître toutes les aides disponibles pour améliorer son logement. Pouvez-vous nous donner un exemple de dispositif ? Et pourquoi est-il important pour le territoire ?

Compte tenu de la sociologie de l'île de Ré, « MaPrimeAdapt' » représente un enjeu majeur puisqu'elle s'adresse aux personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Il faut savoir qu'un peu plus de 45 % des Rétais ont plus de 60 ans, soit environ 8 300 personnes. Les plus de 75 ans représentent, quant à eux, près de 20 % des habitants. Le maintien à domicile est donc un enjeu essentiel. Pour cela, « MaPrimeAdapt' » permet par exemple de financer l'installation d'un monte-escalier ou de barres d'appui dans les WC, ou encore le remplacement d'une baignoire par une douche.

Vous évoquiez un peu plus de mille contacts avec la Maison de l'habitat en 2025. Comment prévoyez-vous de mieux faire connaître ce lieu et les différentes aides proposées ?

En 2026, nous allons intervenir sur les marchés* afin d'aller directement à la rencontre des propriétaires et des locataires. Nous pourrions ainsi nous adresser à des personnes qui ne peuvent pas se déplacer à Saint-Martin-de-Ré aux jours et horaires d'ouverture de la Maison de l'habitat.



*Cetle présence "hors-les-murs" a débuté à l'été 2026.



Un crieur de rue sensibilise les cyclistes aux règles de sécurité à vélo



Un été rythmé par les sorties nature des écogardes



Des œuvres de land art fleurissent à l'occasion du Mois de l'environnement



Des ateliers Do it yourself pour sensibiliser au réemploi et à la réduction des déchets



En mai, la Fête de la mobilité est de retour



Pôle Environnement et développement durable

26 agents

4 services

- Prévention et gestion des déchets
- Environnement
- Mobilités
- Développement durable



Le centre de transfert est de nouveau opérationnel

Situé au lieu-dit « Les Gâchettes », à l'intersection des communes du Bois-Plage-en-Ré, de Saint-Martin-de-Ré et de La Couarde-sur-Mer, cet équipement d'optimisation logistique est un maillon incontournable de la chaîne de gestion des déchets produits sur notre territoire. À la suite d'un incendie survenu en octobre 2017 dans le grand hall, un site provisoire a été aménagé le temps des travaux de reconstruction. Une fois les travaux terminés, le centre de transfert reconstruit a été mis en service en juillet 2025.

En chiffres (en moyenne, par an)

10 000 tonnes
d'ordures ménagères

1 600 tonnes
d'emballages recyclables

2 300 tonnes
de verre

200 tonnes
de carton

Nouvelle déchèterie des Gâchettes : les premières études sont lancées !

Elles consistent à bien définir le besoin et à bien dimensionner le projet. Construire une nouvelle déchèterie ne se réalise pas tous les jours... et cela nécessite de se poser les bonnes questions ! Quels besoins en surface de terrain ? Quels types de déchets et quels volumes accueillir ? Quels nouveaux services à la population ? Comment faciliter les accès et le

confort des usagers ? Quels sont les contraintes du chantier sur le site ? Pour trouver des réponses à ces questions, la Communauté de communes a eu recours à un conseiller expert en matière de construction : le cabinet Austral. Son rôle est d'accompagner la collectivité à toutes les étapes de la conception et de la réalisation du projet.

L'offre estivale de navettes Respi'Ré bat des records de fréquentation



En 2025, l'offre de transports en commun Respi'Ré a enregistré une hausse importante de sa fréquentation estivale, avec une augmentation de 40 % du nombre de voyageurs par rapport à 2024. Fort d'un partenariat avec le Département, la communication visant à informer et à sensibiliser les estivants aux solutions alternatives à l'usage de la voiture a permis à de nombreux visiteurs d'adopter de bons gestes.

130 000 personnes

ont voyagé sur les 8 lignes en juillet et août : c'est le meilleur score de fréquentation jamais atteint !

Un record d'affluence pour l'édition 2025 du Mois de l'environnement !

Événement incontournable organisé tous les trois ans, en avril, sur l'île de Ré, le Mois de l'Environnement voit sa notoriété et sa fréquentation croître à chaque édition. Celle de 2025 en est une illustration marquante : avec plus de 10 000 participants, la fréquentation a été multipliée par quatre par rapport à l'édition précédente, en 2022. En 2025, une centaine d'événements (sorties nature, conférences, spectacles...) a été organisée sur le thème « Biodiversité et imaginaire ».



30 partenaires

35 artistes

50 ateliers

15 expositions

700 élèves et enfants

des accueils de loisirs en ont profité

2 temps forts :

la soirée de lancement le 4 avril, réunissant 280 participants, et un « Voyage imaginaire » (voir photo), le 11 avril dans le parc de la Barbette, réunissant plus de 3 000 participants

Un guide pratique pour aider les habitants à installer des panneaux photovoltaïques et solaires

En 2023, les élus ont supprimé, via une modification simplifiée du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), l'obligation, pour les propriétaires, d'encastrer les panneaux solaires ou photovoltaïques dans la toiture de leur logement. En effet, ce critère constituait un véritable frein à leur installation. Depuis la levée de cette

interdiction, et pour encourager les propriétaires à exploiter le potentiel solaire de leur maison, un guide de bonnes pratiques d'installation des panneaux solaires a été rédigé. Édité et diffusé en septembre 2025, ce guide a pour objectif de présenter les étapes à suivre pour déposer une demande d'autorisation en mairie.

En bref

- Un nouveau composteur collectif a été installé rue de la Mission, à Ars-en-Ré.
- Les visites du centre de tri Altriane, situé à Salles-sur-Mer, ont été interrompues en raison de travaux de modernisation débutés à partir du mois de juillet.
- Le 24 mai, le parc de la Barbette, à Saint-Martin-de-Ré, a accueilli la troisième édition de la Fête de la mobilité.



Les habitants ont voté pour l'installation d'une signalisation photoluminescente sur les pistes cyclables

Lauréat du deuxième budget participatif de la Communauté de communes, le projet consistant à appliquer de la peinture photoluminescente sur des secteurs cyclables accidentogènes a été réalisé en 2025. Cette peinture, qui emmagasine la lumière du jour et la

restitue la nuit, a été appliquée sur le réseau cyclable communautaire sous différentes formes : ligne axiale, bandes « stop », « cédez le passage »... Au total, cette peinture a été apposée sur un linéaire d'environ sept kilomètres.



Aider les habitants à acheter un récupérateur d'eau de pluie

La Communauté de communes donne un coup de pouce aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. En 2025, les élus ont renouvelé cette aide avec les mêmes modalités que les années précédentes : une subvention, pour les résidents, de 80 % du prix d'achat d'un récupérateur d'eau neuf d'au moins 300 litres. Et ce, dans la limite de 300 €.

27 demandes
ont été validées

4 300 €
de subventions
versées



Entretenir les pistes cyclables

Des campagnes d'entretien sont menées tout au long de l'année sur les 65 km de kilomètres de pistes cyclables de la Communauté de communes : signalisation directionnelle et de police (panneaux et marquage au sol), gestion des espaces verts aux abords des pistes (élagage, fauchage et tonte), etc. Des patrouilles à vélo sont effectuées pour programmer et suivre les travaux d'entretien et relever tout dysfonctionnement sur le réseau.

Collecter les déchets ménagers

En porte-à-porte ou dans les points d'apports volontaire, les déchets sont collectés avant d'être acheminés vers le centre de transfert. À noter que, depuis plusieurs années, les efforts de tri s'accroissent et se traduisent par une hausse de la collecte des recyclables (emballages, verre, papier et carton) et par une baisse des non-recyclables. Sur 26 000 tonnes de déchets collectés chaque année 71 % ont été valorisés. Ces résultats sont encourageants et permettent d'atteindre la plupart des objectifs réglementaires actuels.

Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets

Parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, la Communauté de communes développe des outils et services pour inciter à la réduction des déchets. Parmi eux : des ateliers ludiques et manuels, tous gratuits, pour apprendre à fabriquer et réparer ses objets du quotidien, lutter contre le gaspillage, etc. En 2025, des ateliers de cuisine anti-gaspi, un café réparation et un atelier de fabrication de sapin de Noël en palettes de récupération ont par exemple été organisés.

Favoriser l'utilisation du vélo du quotidien

Une aide de 200 € pour l'achat de vélo à assistance électrique (neuf ou d'occasion, avec un plafond pour le montant d'achat du vélo fixé à 3 000€) est attribuée pour les résidents permanents afin d'encourager l'utilisation du vélo. Depuis 2022, 342 habitants en ont bénéficié. Par ailleurs, une campagne de sensibilisation est réalisée chaque année avec la diffusion d'un guide et d'affiches rappelant les règles de sécurité.

À savoir

En 2025, les élus ont souhaité ajouter une aide à l'achat de tri-cycle.



Suivre les travaux réalisés en espaces naturels

Plusieurs plans de gestion sont créés afin d'obtenir une vision à long terme de l'évolution souhaitée d'un site naturel et définir des actions en faveur des enjeux identifiés sur celui-ci. En vigueur sur plusieurs années, il est donc nécessaire de suivre, au long cours, leur exécution. En 2025, près de 100 actions ont été programmées et suivies par les écogardes. Certains de ces travaux sont réalisés en régie et d'autres par des entreprises spécialisées.



Sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité

Parmi leurs nombreuses missions, les écogardes de la Communauté de communes organisent des événements grand public afin de mieux faire connaître la biodiversité aux habitants et visiteurs de passage. En coulisses, ils interviennent également dans les écoles de l'île de Ré.

120 animations
organisées

1 500
pêcheurs à pied
sensibilisés aux règles de capture
et à la préservation des ressources



Thomas Robin

Directeur du service
"prévention et gestion des déchets"

L'année 2025 a été marquée par la réouverture du centre de transfert des déchets, reconstruit après un incendie. Pourquoi cet événement était-il important ?

La structure de remplacement utilisée était petite et peu fonctionnelle. En plus d'être indispensable à la gestion des déchets, ce nouvel équipement dispose d'un système de détection des incendies à la pointe de la technologie. Il s'insère également beaucoup mieux dans le paysage. Avant sa mise en service, nous avons organisé des visites pour le grand public. Elles ont toutes affiché complet : il y avait une réelle attente de la part des habitants.

Pourquoi y avoir organisé des visites ?

Quand on sort ses poubelles, il y a un « phénomène magique » : le soir, le bac est plein et il est vide le lendemain matin. On ne se pose pas la question de ce qui se passe entre temps. Ces visites ont permis de lever le voile sur l'envers du décor et d'évoquer la collecte et le transfert des déchets, les tonnages, les sites de traitement... Beaucoup de visiteurs ont été surpris par les volumes de déchets produits chaque jour sur l'île. On prend mieux conscience de la nécessité de réduire leur production.

Justement, quels sont les grands défis du service « gestion des déchets » ?

L'un des objectifs prioritaires est de « sortir » des ordures ménagères tout ce qui doit ou peut être jeté ailleurs : les emballages dans le bac jaune, le verre, les biodéchets... Idem en déchèteries. Nous mettons en place de nouvelles filières pour être toujours plus précis dans le tri et réduire le volume du tout-venant. En plus d'optimiser le tri, l'autre enjeu est d'inciter à la réduction des déchets. À la fois pour l'environnement, mais aussi pour limiter les coûts liés à leur collecte et leur traitement.

C'est pour cela que des ateliers « Do it yourself » sont organisés gratuitement...

Ils fonctionnent bien, car ils affichent quasi-complet à chaque fois. Nous essayons de balayer des sujets assez larges : la cuisine « zéro déchet », la fabrication de sapins de Noël en palette de récupération, des cosmétiques faits maison, la réparation d'appareils électroménagers... Les participants apprennent à consommer autrement, à produire moins de déchets et à prolonger la durée de vie de leurs objets du quotidien. Organiser ces ateliers permet de transmettre nos messages de manière concrète et ludique. C'est pédagogique et facile à mettre en place dans le quotidien.



Communauté de communes
de l'île de Ré

3 rue du Père Ignace

17410 Saint-Martin-de-Ré

